Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260403-LPDC_26_04_17-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DES PORTES DU COGLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du 30 mars avec affichage à la porte de la Mairie,* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Aymar de Gouvion Saint Cyr, Maire des Portes du Coglais.

Nombre de membres
1. En exercice : 23
2. Présents : 20
3. Votants : 23

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

de GOUVION SAINT CYR Aymar	P	JOUDET Stéphanie	P
SALIOT Véronique	P	BOIROUX Céline	P
HARDY Gildas	P	BOUTEILLER Anthony	P
LEMONNIER Tiphaine	P	DUSSAUX Sophie	R
GOUDAL Patrice	P	DENOUAL Cindy	P
MONTEMBAULT Mélanie	P	PERRODIN Laura	R
VALLÉE Pascal	P	PIROTAIS Jean-Pierre	P
LECÈNE Yoann	P	MARIE Murielle	P
BRARD Hervé	P	CELLIER CHENOIR Lydie	R
JUILLARD Patrick	P	PIERRE Stéphane	P
LEBON Catherine	P	LE BAIL Gwénaëlle	P
BOURGEON Stéphane	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
DUSSAUX Sophie	LECÈNE Yoann	Ensemble de la séance
CELLIER CHENOIR Lydie	PIERRE Stéphane	Ensemble de la séance
PERRODIN Laura	VALLÉE Pascal	Ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Stéphane BOURGEON a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260403-LPDC_26_04_17-DE

Délibération n° 26.04.17

Désignation du délégué au SDE 35

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'à la suite des dernières élections municipales il y a lieu de désigner le nouveau représentant du Conseil municipal au Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE35).

Monsieur le Maire propose de désigner Patrice Goudal.
Monsieur le Maire fait voter à main levée le Conseil Municipal pour cette proposition :

> **Le Conseil municipal après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner le conseiller suivant au Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) *:* Patrice Goudal.**

Il est précisé que la présente délibération remplace la délibération n° 20.06.20

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,



Aymar de GOUVION SAINT CYR